



2021.05474



3003 Berne

CH-1951



Monsieur Alain Berset Conseiller fédéral Chef du Département fédéral de l'intérieur Palais fédéral



Date

19 JAN. 2022

Modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA) – ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 27 octobre 2021, vous nous avez soumis le dossier de consultation susmentionné.

Le Gouvernement valaisan a pris connaissance du projet de modification cité en titre et de son rapport explicatif.

Après un examen attentif de celui-ci, il constate que l'adaptation de la majoration pour le paiement échelonné des primes aux nouvelles conditions du marché, de même que la suppression de ce mode de paiement en cas de retards répétés sont nécessaires.

Le projet n'appelle pour le reste pas de remarque particulière de notre part et le canton du Valais souscrit par conséquent à la modification proposée.

En vous remerciant de nous avoir donné l'occasion de nous prononcer sur ce sujet, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Le chancelier

Frédéric Favre

Philipp Spörri

Copie à:

- uv@bag.admin.ch

- dm@bag.admin.ch

